

Dissert sur la révision de constitution

Par **coette**, le **16/10/2015** à **10:55**

Bonjour à tous! Etant actuellement en Sciences politiques, j'ai une dissert de droit à faire pour lundi portant sur le pouvoir de révision de la Constitution : faut-t'il le limiter ou pas?

il ne s'agit pas ici d'énumérer les limites de la constitution mais faut 'il les dire dans un argument par exemple?

Je suis vraiment perdue, on me dit qu'il faut que je donne mon avis, alors que je ne connais absolument pas le sujet et nous n'avons pas vu ça en cours, je suis un peu désespérée..

Alors si jamais vous avez des idées, des plans, des arguments, des conseils... tout, je prend tout! en vous remerciant d'avance...

une étudiante paumée dans ses recherches